

HECTARE SAS
75 LES PORTES DOMITIENNES
CS 30020
34740 VENDARGUES

N° de facture
Facture N° FE25000811

Date de facturation
15/04/2025

N° SIRET client

Objet : Cde du 09/09/2022 - Etude d impact Quartier du Murel à Bagnols-sur-Cèze

N° d'engagement :	N° d'affaire ALTEREO :	E22287
N° de marché :	Suivi par :	Benjamin PESQUIER
N° de service :	N° SIRET valideur :	

Descriptions	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant Total HT	Montant TVA
2 Echanges					
2.2 Réunion visio	u	1,00	332,00	332,00	66,40
Révisions de prix révision du prix selon art 4.2.5 de l'offre - M0=9/2022					
Variation Mars 25 - Cn=0.125+0.875 X (315.3 / 287.2)=1.086		1,00 u	28,55	28,55	5,71

Conditions de règlement :
Virement 30 jours fin de mois
Référence à mentionner lors du règlement :
Facture N° FE25000811
Date d'échéance :
31/05/2025

Total € HT	360,55 €
TVA Base 20,0 %	72,11 €
Montant € TTC	432,66 €

BANQUE CIC
IBAN

FR7610096185710003626260111

DOMICILIATION
AIX EN PROVENCE
ENT

BIC
CMCIFRPP

Commentaire

Délai de règlement

En application des articles R. 2192-10 à R. 2192-15 et R. 2192-31 et suivants du code de la commande publique, les sommes dues par une personne publique en exécution d'un contrat ayant pour objet l'exécution de travaux, la livraison de fournitures ou la prestation de services sont payées, en l'absence d'un autre délai prévu au contrat, dans un délai trente jours. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires sont dus à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes majoré de 8 points de pourcentage. En outre, est due une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros (article D. 2192-35 du code de la commande publique).